

que le temps nous a conservé autant de monuments épigraphiques qui les concernent. Nous voyons, d'ailleurs, qu'ils y formaient une corporation qui paraît avoir eu quelque importance. On voit aussi que plusieurs d'entre eux étaient également agrégés à la corporation des NAVTAE par un titre purement honoraire, sans doute, et qui s'explique fort naturellement, les deux fleuves de *Lugdunum* devant être la grande voie de communication qui servait à leur commerce dans les Gaules, avec la capitale et les diverses provinces de l'Empire.

Il en résulte également que ces négociants étaient riches, puissants et honorés ; (1) que de nombreuses corporations les choisissaient pour leurs patrons (2) : qu'ils obtenaient de leurs concitoyens des dignités municipales ; que d'autres villes leur conféraient aussi des droits honorifiques, comme nous le voyons dans ces lignes de l'inscription de Minthatius : CVI ORDO SPLENDIDISSIMVS CIVITATIS. ALBENSIVM (3) CONSESSVM DEDIT ; qu'ils devenaient chevaliers romains, titre, il est vrai, qui sous l'Empire perdit beaucoup de la considération dont il jouissait antérieurement, mais qui néanmoins était encore une distinction ; enfin, qu'on leur décernait aussi les honneurs d'une statue, ainsi qu'il arriva au même Minthatius, dont l'inscription rappelle la dédicace d'un tel

(1) M. Orelli, qui a inséré dans son recueil (tom. I, p. 214, n° 4020) l'inscription de Ligurius, met en note comme une de ses particularités remarquables : *Negotiatores vinarii Lugduni equitibus et sexviris œquati*.

(2) Ce genre de patronage est, comme on sait, une des nombreuses particularités de la vie publique des Romains que mentionnent souvent les inscriptions antiques : naturellement il ne devait être décerné qu'à des hommes considérés et puissants.

(3) *Alba, Alba Augusta, Alba Helviorum*, était la ville principale de ces peuples qui occupaient le territoire de notre Vivarais ; quelques-uns, comme Valois (*Notit. Galliar.*, p. 245), ont cru que c'était Viviers même ; mais on est mieux fondé à y reconnaître, avec d'Anville (*Notice de l'ancienne Gaule*) et Lancelot (*Mém. de l'Acad. des inscript.*, tom. V, 1<sup>re</sup> part., p. 255), la petite ville d'Alps, qui est riche de nos jours en monuments d'antiquités.